

Gîte « *Large-et-Bocage* »

La Montée 14210 Val d'Arry

www.Large-et-Bocage.fr

CONTRAT DE LOCATION (6 pages)

Entre Mr & Mme GOURIOU, 13 la montée du Locheur, 14210 Val d'Arry.
Ci-dessus nommés les propriétaires SIRET 35291370100020

Et
Nom Prénom
Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :
Courriel :

Nombre de voitures maximum dans la cour :

Nécessaire bébé mis gracieusement à votre disposition. (Table à langer, chaise haute et barrière escalier)

Chaise haute : oui non-nombre : 1 - 2
Lit bébé d'appoint : oui non-nombre : 1 - 2 - 3 - 4

Ci-dessus dénommé le locataire, Il a été convenu ce qui suit :
Le propriétaire donne en location le gîte « Large-et-Bocage », La Montée, 14210 Val d'Arry (France),
à titre saisonnier, au locataire qui accepte sans réserve, aux conditions suivantes :

Dates du .../.../202 à heures. au .../.../202 àheures.

CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE SÉJOUR

Quand souhaitez vous venir ? Dans le week-end Un jour férié En semaine

CLIQUEZ une seule boîte.

| | |
|---|----------------------|
| Combien de nuits souhaitez-vous rester* | <input type="text"/> |
| Nb de personnes majeures (taxe séjour)* | <input type="text"/> |
| Nombre de mineurs de plus de 6 ans* | <input type="text"/> |
| Nombre d'enfants de moins de 6 ans et plus de 2 ans | <input type="text"/> |
| Taxe de séjour | <input type="text"/> |
| Montant total en € ménage et taxes inclus | <input type="text"/> |

Le tarif minimum est pour 8 personnes en tout.
Les enfants de moins de 2 ans sont invités. Entre 2 et 6 ans reduction 50%

RECOPIER L'ECRAN DU SITE ICI ou COMPLETER AVEC LE MONTANT DE VOTRE DEVIS.

Le prix comprend la location avec draps de dessous fournis et taies d'oreillers.

Les consommables sont fournis en quantité limitée (papier toilette, détergent...)

Le ménage est inclus dans le tarif en fin de séjour.

La taxe de séjour n'est due que pour les personnes majeures

Animaux domestiques prévoir 10€ par jour :

Location du linge 10€ par couchage et 3€ par serviette :

Le tarif minimum de la location est calculé sur la base de 8 personnes.

Nombre de repas (voir menu) faire le détail par jour :

.....
.....
.....
.....

Prix total convenu :

Prix total en € du montant de la location avec les suppléments (draps, repas, animaux) :

En chiffre :

En lettre :

Réservation : toute réservation n'est prise en compte qu'après réception du montant de l'acompte de 500€ (Cinq cents euros) et le renvoi du contrat dûment remplie et signée pour accord par les deux parties.

Validité du contrat : Les parties conviennent expressément que le contrat formé par la présente et par le descriptif n'engage le propriétaire qu'après le paiement intégral de la location. **La réservation n'est effective qu'une fois le présent contrat contre signé par le propriétaire.**

Conditions générales :

Descriptif Capacité : 12 grands lits, 3 lits doubles, 2 Chauffeuses couchages d'appoint, 1 canapé lit. Soit 22 personnes couchées. (Modulation possible pour les couchages voir avec le propriétaire). Jusqu'à 30 personnes pour réception à table uniquement.

En rez de chaussée

Pièce de vie : Cuisine équipée comprenant frigo/congélateur - chambre froide - piano de cuisson - micro-ondes - lave-vaisselle – 2 cafetières – bouilloire électrique – grille-pain – machine expresso "Tassimo"- un canapé modulable en couchage 2 personnes (non compris dans les couchages), 1 buffet avec vaisselle pour 15 personnes (ou plus si réception), 2 appareils à raclette pour 6 personnes, nécessaire pour plateau de fruit de mer, une armoire pour stocker les denrées alimentaires.

Buanderie : lave-linge – sèche-linge – table et fer à repasser (sur demande)

Salon : TV - internet – DVD (sur demande) – jeux de société – cheminée - 3 canapés.

Chambre "Jersey" : lit en 180 x 200 (2 personnes) ou 2 lits 90 x 200

Avec table de nuit, lampes de chevet et placard de rangement.

Salle de bain attenante (douche italienne – lavabo – WC- tapis de bain).

Chambre "Minquiers" : 2 lits simples 90x 200 ou couchage double 180 x 200, avec table de nuit, lampes de chevet et placard de rangement. Canapé lit 1 ou 2 places (80x200) avec tiroirs de rangement. Wc, salle d'eau avec douche et lavabo.

En étage

Chambre “Sercq” : 2 lits en 90 x 200 ou couchage double en 180 x 200

Avec table de nuit, lampes de chevet et placard de rangement et penderie.

Chambre “Chausey” : 2 lits en 90 x 200 ou couchage double en 180 x 200

Avec table de nuit, lampes de chevet et placard de rangement.

Chambre “Herm” : 2 lits en 90 x 200 ou couchage double en 180x200

Avec table de nuit, lampes de chevet et placard de rangement, penderie et secrétaire.

Wc indépendant. Salle d'eau avec douche italienne et lavabo, sèche-cheveux, tapis de bain.

Chambre “Guernesey” : 2 lits en 90 x 200 ou couchage double 180 x 200, commode 2 Canapés lit 1 ou 2 places avec tiroir de rangement. Wc, salle d'eau avec douche et lavabo et tapis de bain.

Terrasse avec très grand barbecue.

Accès jardin et verger.

Accès piscine chauffée de **mai à septembre** (les dates peuvent varier en fonction de la météo)

Prix

Les prix indiqués sont exprimés en euros, calculés à partir du site « large-et-bocage.fr »

Cette location est louée meublée et totalement équipée. Les prix comprennent : la mise à disposition du logement équipé ; les charges relatives à la maison (eau, électricité) ; le chauffage du gîte.

Le tarif calculé à partir du site « large-et-bocage.fr » ne peut plus être modifié après la signature du contrat de location, sauf en cas de personne(s) supplémentaire(s) dans la limite des couchages disponibles.

Dépôt d'acompte de réservation.

Un dépôt de garantie d'acompte de réservation d'un montant de 500€ **sera pris à la réservation** et restituée après votre départ par courrier, sous déduction des frais de remise en état des dégradations et/ ou manquements éventuels, après le départ. **Ce dépôt n'est pas encaissé** sauf pour les réservations précoces et en cas d'annulation.

Arrivée et départ

Vous devez vous présenter entre 16h00 et 19h00 le premier jour de location, et libérer le logement avant 10h00 le dernier jour (les locations week-end, les départs peuvent lieu avoir plus tard), sauf mention contraire indiquée sur le formulaire de réservation.

Si ces horaires sont contraignants pour vous, veuillez-nous en informer lors de la réservation, nous trouverons une solution.

Occupation des lieux et engagements du locataire

La durée du bail ne pourra être prorogée sans l'accord express et écrit du propriétaire.

Il est expressément convenu que le gîte est loué pour le nombre de personnes prévu aux conditions particulières, soit au maximum autant de personnes que de lits (un lit double valant pour deux personnes).

Le locataire s'engage

A ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur.

A ne pas laisser d'animaux accéder aux chambres et à prendre en charge leur surveillance et déjections.

A ne pas sous louer le logement.

A user paisiblement des lieux. **En signant le présent contrat vous acceptez le règlement intérieur.**

A s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, les dégâts des eaux. Une attestation d'assurance de responsabilité civile (villégiature) est obligatoire, à retirer auprès de la compagnie d'assurance de votre logement, elle est en principe gratuite.

A occuper les lieux « en bon père de famille », en assurer l'entretien normal et restituer le gîte en parfait état de propreté.

A ne pas fumer dans les chambres. Ne pas faire monter les animaux.

Le gîte étant équipé d'une fosse septique, le locataire s'engage à ne pas jeter dans les toilettes de tampons, serviettes hygiéniques, coton, mouchoirs, mégots Les éventuels dégâts occasionnés à la fosse septique seront couverts par le dépôt de garantie.

Le locataire s'engage à vérifier l'inventaire dans les 24 heures de son arrivée prévue et à demander, au moins 48 heures avant son départ au propriétaire ou à son mandataire, de dresser l'inventaire de sortie qui sera réalisé le jour de son départ à l'heure convenue. A défaut, le locataire déclare ne pas contester les frais relatifs aux dégradations, même préexistantes. Tout dommage doit impérativement être déclaré au propriétaire ou à son mandataire dans les 24 heures de sa survenance. Le locataire s'interdit de réparer ou de remplacer l'objet du dommage sans l'assentiment du propriétaire ou de son mandataire. Il s'engage à rembourser la contre-valeur totale du remplacement de tous les objets mobiliers et/ ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés par une usure anormale correspondant à son occupation. Il est expressément convenu que les détériorations survenues aux literies, peintures, sols, plafonds, vitres ou matériel de jardin, revêtement de piscine, plage... sont indemnisables. Si le coût global des dommages constatés devait dépasser le montant de la caution, le locataire s'engage à en parfaire la différence.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont autorisés dans la propriété. Toute dégradation causée par l'animal est sous la responsabilité de son propriétaire (attaque de volailles, détérioration du jardin ...). Les animaux ne doivent séjourner que dans la grande pièce, ne pas monter sur les canapés. Le ramassage des « crottes de nos amis » incombe au maître de l'animal.

Accès piscine

Proposée de début mai à fin septembre mais en fonction de la météo.

La piscine et les abords de la piscine ne sont accessibles qu'aux personnes dormant dans le gîte. Pour des raisons d'hygiène le nombre de personne maximum dans le bain est limité à 5.

Horaires de la piscine : Voir les horaires affichés

Pour des raisons d'hygiène la douche est OBLIGATOIRE avant la baignade.

Responsabilité

Le locataire sera avisé sur les précautions particulières à prendre à l'égard de la piscine (douche obligatoire, fermeture du site après utilisation...) **et endosse la totale responsabilité des éventuels accidents (noyade, hydrocution,) qui pourraient survenir par la simple présence de la piscine. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents qui en assument la surveillance exclusive. En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus et suivant la gravité du trouble, le loueur pourra décider l'exclusion temporaire ou définitive du contrevenant.**

Sécurité

Le locataire s'engage à laisser visiter les lieux loués pendant la location, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'absence, même limitée, le locataire s'engage à fermer le gîte sur la porte donnant dans la rue. A défaut, toutes conséquences lui seront imputables.

Le locataire prend conscience des risques importants d'incendie et se refuse à faire du feu ou des braises (barbecue) sans l'autorisation du propriétaire. Pour le barbecue sur la terrasse, il est obligatoire d'utiliser uniquement du charbon de bois, non fourni par le propriétaire.

L'usage de la cheminée est interdit de mai à septembre inclus. En dehors de cette période, une brouette de bois /séjour sera fournie sur demande après ouverture de la trappe. Le locataire s'engage à respecter les précautions d'usage lors de l'utilisation de la cheminée.

Parking

Vos véhicules doivent être garés dans la grande cours devant la maison.

Le locataire décharge expressément le propriétaire de toute responsabilité en cas de dégradation

Préau

Les enfants peuvent jouer sous le préau sous la surveillance des parents, la présence du bois pour la cheminée, les poubelles ou autres ne sont pas destinés à devenir des jeux, le locataire s'engage à respecter les précautions d'usage et décharge expressément le propriétaire de toute responsabilité.

Nettoyage

La propriété est intégralement nettoyée avant le début de la période de location. A votre départ, vous devez la laisser dans un état de propreté d'usage, et en tout état de cause, dans son état d'origine. Un aspirateur et un seau avec serpillère, balai et pelle, sont à disposition pour le confort des séjours longs et les dégâts malencontreux des week-ends. Un supplément de 15 € pourra être facturé en cas de déchets excessifs.

Linge

Il y a possibilité de louer le linge de lit et de toilette, 10 € les draps par lit et 3€ la serviette. Nous vous recommandons toutefois de prévoir serviettes de bain, de plage et linge de lit pour bébé. Il est interdit d'utiliser le linge de maison pour la piscine. **Attention nous avons des couchages hors norme (raison pour laquelle nous fournissons les draps de dessous) Pour des raisons d'hygiène, sans preuve de votre linge personnel de literie aucune couette ni couverture ne sera fournie.** Le sac de couchage est possible.

Assurance

La réservation de la location est sous condition que vous soyez assuré auprès d'une compagnie d'assurances notoirement connue contre les risques de vol, incendie et dégâts des eaux, pour les risques locatifs, pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des voisins. Par ailleurs, les personnes participant à votre séjour doivent être dûment couvertes par une assurance responsabilité civile.

Par votre signature sur le formulaire de réservation, vous attestez que vous êtes couverts par une telle assurance.

Modification ou annulation de notre fait

Dans l'éventualité où nous serions obligés d'apporter une modification ou d'annuler la location du gîte, nous vous en informerons au plus tôt, et nous vous rembourserons intégralement toutes les sommes versées et serons déchargés de toute autre responsabilité.

Annulation de votre fait

Toute annulation de votre fait - pour quelque raison que ce soit - Si vous annuliez votre séjour, par politesse merci de le dire au plus tôt avant la date de la réservation, dans tous les cas l'acompte sera encaissé.

En cas de départ anticipé de la location du gîte, pour quelque raison que ce soit, vous ne pourrez prétendre à une réduction du coût de la location.

En cas de force majeure relatif à l'objet du présent contrat, le locataire décharge expressément le propriétaire de toute responsabilité et s'engage à ne réclamer aucune indemnité de quelque nature que ce soit au propriétaire.

En cas d'inexécution par le locataire d'une ou de plusieurs de clauses reprises ci-dessus et après sommation restant sans effet, la présente location sera résiliée de plein droit et le locataire pourra être expulsé par simple ordonnance de référé.

REGLEMENT INTERIEUR DU GITE

www.Large & Bocage.fr

Règlement établi conformément à la loi en vigueur pour les établissements meublés de vacances. Les voyageurs devront respecter la sérénité des lieux pour profiter de la nature et du calme. Respect des règles de savoirs vivre et des lois (notamment par rapport au bruit et au bon voisinage) Pas de bruit après 22h à l'extérieur.

Vous avez loué un gîte pas une salle des fêtes encore moins une boîte de nuit.

Le matériel de son est **STRICTEMENT** interdit. Dans le gîte il y a le nécessaire suffisant pour le son (baffle Bluetooth connectée sur le réseau wifi du gîte).

En cas de constatation de l'infraction par une personne ayant autorité, les frais vous seront directement facturés ou retenu par la caution.

Les fumeurs sont acceptés, à condition qu'ils aient la courtoisie de se limiter autant que possible à fumer à l'extérieur de la maison (en utilisant les cendriers) et de ramasser leurs mégots.

Fumer ou manger est interdit dans les chambres.

Les animaux sont interdits dans les chambres et sur les fauteuils.

C'est à vous de surveiller vos enfants autour de la piscine et dans la propriété. Nous demandons de fermer la bâche de la piscine après l'utilisation (pour éviter un accident).

Une douche est nécessaire avant le bain.

Limiter le nombre de personne pour la baignade (risque de problèmes de concentration des produits). La baignade doit se faire dans le calme. Les hurlements et les cris sont interdits pour le respect des voisins.

Restitution de la maison telle qu'elle a été trouvée en entrant : vaisselle essuyée et rangée, poubelles vidées, barbecue et cheminée nettoyés, maison rangée.

Le jardin est ouvert à tous, sous réserve de le considérer avec respect : tout dommage ou dégât volontaire sur les plantes, fleurs ou arbres sera signalé et compensé.

Si des meubles sont déplacés durant le séjour merci de les remettre en place comme à votre arrivée.

Toutes dégradations ou accidents devons être signalés. Un système de vidéosurveillance contrôle les accès au site il est opérationnel 24h/24h.

L'option ménage concerne le ménage en lui-même (sanitaires, sols, poussières, etc....) et non le rangement et nettoyage normal de la maison.

Le vol des drones est réglementé, voir documents dans le gîte.

Fait à Le

Lu et approuvé

Le locataire (signature et parapher chaque page)

Les propriétaires (signatures)